

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-13-chem | Les Nus-pieds. Item](#)[Bigot de Monville, Alexandre. Bigot de Monville, Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639, 1876 | L'amende imposant à Rouen](#)

Bigot de Monville, Alexandre. Bigot de Monville, Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639, 1876 | L'amende imposant à Rouen

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0635

SourceBoite_002-13-chem | Les Nus-pieds.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Bigot de Monville, Alexandre](#)

Références bibliographiques[Bigot de Monville, Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

monnaie.

L'augmentation des impôts.

(2.185.000 francs)
 (+ 400.000 francs (pour la personne liée).
 la vérification.

En outre les revenus des villes sont réunis au domaine royal.

- Par les revenus, 1 avril précité que le harem sont renouvelés, ~~car~~ leur perception confère à nouveau comme qui devaient rendre compte au roi ; mais que "les deniers en seront employés à l'entretien, à l'entretien de ouvrages et nécessités publiques, de paiement des rentes et charges diverses sur les villes (par ordre de roi / etc)" (les amendes et dommages et intérêts ?)

Par les deniers d'octroi, on devaient à la ville d'indemnité.

"Cet avril donna courage aux habitants de venir à la ~~ville~~ ^{réunion} de la commune à eux ~~renvoyer~~ ou qui s'y voyaient qu'on leur rendait le patrimoine de la ville."



- De sorte que le roi pour être sûr de la commune, on assemble conseillement en l'hôtel de ville et au-delà sur quelle deniers pourment être + ^{plus} ~~plus~~ ^{deniers} ~~deniers~~ sur les impôts nécessaires et fournir la somme ~~nécessaire~~ ^{demandée}.

on avait promis que les impôts qu'ils devaient payer au roi que le roi leur rendrait.

Les habitants de la ville avaient obtenu que
les 400.000 (lms) de Rom. et I. soient diminués
par suite de la guerre que les ports ont été moins importants
le chancelier répondit que s'ils continuaient à
venir, il leur enverrait 10.000 h. par 6 semaines.

Enfin le 5 février les habitants acceptèrent
à l'Hôtel de ville l'armement accordé. On en prit
de 600.000 lms. ^{4 millions de lms en 3 ans.}
~~Et c'est la fin~~

Et ainsi le 6 février on prit aussi
l'Édit de Rom. et est permis que ces marchandises
ne pourront être levées sur la marchandise qui
travillera par Rome et transporter.

— Un article par lequel se fit offrir le octroi
et aide de la ville de Caen, par 10.000 lms par
10 ans.

Il fut aussi ~~par~~ verser 60.000 lms à la ville
(remboursée sur 1.085.000 lms qui sont été
levés sur les habitants).

Les y en ont aussi, l'armement, payé, ou en.

nr 264.273